

POUR LES PARENTS ET LES FUTURS PARENTS DE JEUNES ENFANTS

TROUVER UN MODE DE GARDE POUR MON ENFANT ?

SOUTIEN A LA PARENTALITE

MONENFANT.FR

Site géré par la Caisse Nationale
des Allocations Familiales.



RELAIS PETITES
ENFANCE (RPE)

<http://www.udaf48.fr/>

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS
PARENTS (LAEP)

Site internet de la communauté de
communes
Gorge Causses Cévennes

LIEU
D'ACCUEIL
ENFANTS
PARENTS
« L'AVENTURE
ENCHANTÉE »

Qui Sommes-nous ?

- Site d'information, tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Les informations contenues sur ce portail sont élaborées par des experts, que ce soit de la Cnaf ou d'organismes partenaires spécialistes du domaine de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité.
- Un ensemble d'articles à la destination des parents mais aussi des professionnels est présents sur ce portail.

- Lieu d'information et d'accompagnement au service des parents, des assistants maternels et de toute personne concernée par l'accueil du jeune enfant. Ce service de proximité est basé sur deux principes fondamentaux : **neutralité et gratuité**. Il est soutenu par la Caisse Communale de Sécurité Sociale de la Lozère, la MSA et le Département.
- 04.66.65.67.81
relais.petite.enfance@udaf48.fr

Lundi au jeudi 8h30/17h non-stop – Vendredi 8h30/16h30

- Lieu de rencontre **convivial, libre, confidentiel, anonyme, gratuit** et sans inscription entre parents et enfants.
 - Une équipe d'accueillant est disponible et à l'écoute. Dont 2 présent(e)s par séance.
 - Adapté aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche ainsi que pour les futurs parents.
 - 04 66 45 27 36
laep.laventureenchantee@gmail.com
- Le lundi de 16h à 18h30 (Hors vacances scolaires) -
Le mercredi de 9h à 11h30 (Hors vacances scolaires)

Que Propose ce Service pour les Parents ?

- Une recherche géolocalisée d'un mode d'accueil (Crèches ; Assistante Maternelle ; MAM) ou d'un service de soutien aux familles ;
- Des outils de simulation ;
- Une demande d'information sur les modes d'accueil.

- Informer sur l'ensemble de l'offre d'accueil chez les assistantes maternelles sur le territoire ;
- Faciliter la mise en relation avec les assistants maternels, et le cas échéant, avec les gardes d'enfants à domicile ;
- Accompagner pour répondre à des besoins spécifiques notamment des solutions en horaires atypiques ;
- Accompagner dans le rôle de particulier employeur.

- Partager sur des sujets entre parents, jouer avec son enfant dans un espace dédié dès le plus jeune âge et offrir la possibilité de nouvelles rencontres.
- L'enfant est accompagné de son parent ou d'un proche pendant toute la séance. Ils arrivent, restent et repartent quand ils le souhaitent.
- Rôle des accueillants : être présent, bienveillant et sans jugement. Accueillir sans prescrire, accompagner sans diriger. Dans ce lieu, chacun peut se déposer, échanger, tisser des liens, en toute liberté et confidentialité.